

L'Italie

Les Cahiers du CIJ

Secteur **F**

Europe/International

F.3. Pays européens

11. L'Italie

Mots clefs pour cette fiche : Alpes, Apennins, Bologne, Colysée, Cuisine, Etna, Europe, Florence, Gênes, Italie, Proverbe, Milan, Naples, Pô, Rome, Sardaigne, Sicile, Stromboli, Turin, Venise, Vésuve, Vulcano

Capitale : Rome

Superficie : 301 250 km²

Population : 58 133 509 habitants

Langue officielle : Italien

Plus grande ville : Rome (3 552 600 habitants)

Groupes minoritaires : Siciliens (7,9%), sardes (2,6%), frioulans (1%), allemands (0,4%), français (0,17%), ladins (0,06%), catalans, albanais, croates, etc.

Monnaie : Euro depuis 1999 (auparavant la lire italienne)

Hymne National : Fratelli d'Italia

Religion : La séparation de l'Eglise et de l'Etat est effective depuis 1984. La liberté de culte est garantie par la constitution. On trouve des lieux de culte protestants, musulmans et israélites. La religion catholique prédomine (98%).

Préfixe téléphonique : 00 39



Géographie

L'Italie est une péninsule qui a la forme générale d'une botte, d'une superficie totale de 301 250 km², y compris les îles, dont les trois principales sont la Sicile, la Sardaigne et l'île d'Elbe. Ses limites extrêmes se situent :

- en latitude entre 47°5' au nord à la Vetta d'Italia dans les Alpes cen-

trales et 35°29' au sud dans l'île de Lampedusa (golfe de Gabès) ;

- en longitude entre 6°32' (est) au mont Tabor dans les Alpes occidentales et 18°31' au cap d'Otrante dans les Pouilles.

Les dimensions maximum sont de 1 330 km, du nord au sud, de la Vetta d'Italia à Lampedusa, et de 630 km, d'est en ouest, du mont Tabor au monte Nevoso.

Les frontières de l'Italie sont toutes marquées par des éléments physiques : la mer Ligurienne et la mer Tyrrhénienne à l'ouest, le canal de Sicile au sud, la mer Ionienne et la mer Adriatique à l'est, les Alpes au nord (mais dans la partie centrale la frontière s'écarte de la ligne de séparation des eaux, la Suisse s'étendant sur le versant sud avec le canton du Tessin).

Deux grandes chaînes de montagne la structurent fortement : les Alpes au nord, avec le point culminant du pays : le sommet du Mont-Blanc (4 808 m), et les Apennins qui courent depuis la côte ligurienne jusqu'à Reggio di Calabria. Une seule grande plaine alluviale : la plaine du Pô, d'environ 45 000 km².

Située sur la ligne de contact des plaques africaine et européenne, l'Italie est sujette aux tremblements de terre et possède quatre volcans actifs : l'Etna, le Vésuve, le Vulcano et le Stromboli.

Les côtes présentent un très long développement, d'environ 7 500 km (dont la moitié forme le contour des îles).

Les 7 principales villes

Rome

Avec 2 850 000 habitants (3 millions pour l'agglomération), la capitale de l'Italie vit aujourd'hui principalement d'activités de service, commerciales et surtout administratives. Elle est le siège de plusieurs organisations internationales. Le tourisme y représente également une activité importante, due à sa grande richesse en vestiges archéologiques et monuments historiques.

Elle abrite la cité du Vatican, siège de la papauté et Etat indépendant.

Milan

Chef lieu de la Lombardie, c'est la capitale économique du pays. Carrefour de communication entre le nord et le sud, c'est un centre industriel, où toutes les activités sont représentées, commercial et financier, siège de toutes les grandes sociétés italiennes, mais également culturel, abritant de nombreux musées et bibliothèques. La ville compte 1 500 000 habitants (3 millions pour l'agglomération).

Naples

Chef lieu de la Campanie, ville animée à la population très dense (1 000 000 habitants et 3 millions pour l'agglomération), Naples se présente comme un amphithéâtre de collines étagées sur la mer, au pied du Vésuve. Grand port et centre industriel du Mezzogiorno, (raffinerie de pétrole, industries chimique, mécanique et textile). C'est également une ville touristique.

Turin

Chef lieu du Piémont, nœud de communication au débouché des Alpes, Turin est un centre commercial et industriel important : sidérurgie, construction automobile (FIAT), industrie chimique et textile. Ville de 1 050 000 habitants, elle est construite selon un plan régulier.

Gênes

Chef lieu de la Ligurie, 660 000 habitants, c'est le premier port d'Italie. La construction navale est l'activité industrielle la plus importante ; la métallurgie, la chimie et l'agro-alimentaire y sont également présentes.

Venise

Chef lieu de la Vénétie, port sur l'Adriatique, Venise, construite sur

une lagune, compte 118 îlots et 200 canaux. Avec 300 000 habitants dont 80 000 dans le centre historique pris d'assaut par les touristes, elle développe une activité culturelle de qualité.

Florence

Important centre touristique à l'architecture gothique et renaissance, Florence, avec ses 430 000 toscans, est également une ville très vivante par ses activités industrielles (mécanique, chimie), artisanales (joaillerie, maroquinerie...), artistiques et scientifiques.

Climat

Toutefois, sur un territoire qui s'étend sur 850 km dans le sens de la latitude, le climat est varié : continental au Nord (hivers froids), méditerranéen au sud et dans les îles (hivers doux et humides, étés secs), il présente de multiples variantes et microclimats.

Du fait de sa position géographique, l'Italie a un climat tempéré, avec de fortes variations régionales dues aux écarts de latitude, aux reliefs et à l'influence de la mer. Les températures moyennes varient de 11°C au nord (Turin) à 16°C au sud (Naples), les précipitations de 1 000 à 2 000 mm dans la zone alpine à 600 mm sur le versant adriatique.

Nature

LES APENNINS

Les **Apennins** sont une chaîne de montagne qui se développe sur une longueur de près de 1 500 km entre le nord, près du col de cadibonae en Ligurie, jusqu'à la pointe ouest de la Sicile, et constitue l'épine dorsale montagneuse de la péninsule italienne. Le point culminant des Apennins est le Corno grande qui atteint 2 900 m dans le massif du **Gran Sasso** (région des Abruzzes), exception faite de l'Etna, 3 340 m, qui est un relief volcanique.

LES ÎLES

Les îles couvrent un peu plus de 50 000 km², soit 17 % du territoire italien, dont 49 000 km² environ pour la Sicile et la Sardaigne. En dehors de ces deux grandes îles, de nombreuses îles mineures, souvent groupées en archipels, se trouvent le long des côtes italiennes, pour la plupart dans la mer Tyrrhénienne. Leur superficie totale atteint environ 1 000 km², à peine 2 % de l'ensemble insulaire.

LES RÉGIONS CÔTIÈRES

Les côtes de l'Italie s'étendent sur 7 456 km.

Pour les îles :

- 1 500 km pour la Sicile ;
- 1 850 km pour la Sardaigne :

Les côtes très diverses qui bordent la péninsule :

- côtes basses, présentant de vastes plages sableuses de l'Émilie-Romagne à la Vénétie, avec de nombreuses lagunes et étangs côtiers, dans le nord de l'Adriatique,
- côtes sableuses également sur le versant tyrrhénien le long de la Toscane et du Latium,
- côtes rocheuses, hautes, très entaillées de la riviera italienne en Ligurie,
- côtes découpées de golfes mondialement célèbres le long de la Campanie (golfe de Naples, golfe de Salerne).

L'Italie avant et pendant ROME

Avant le développement de Rome, l'Italie était composée de plusieurs cultures et civilisations, pour la plupart indo-européennes (Italiotes ou italiques), sur un substrat ligure du Néolithique. Sur ces cultures qualifiées d'autochtones, empiétaient :

- au sud, les florissantes colonies grecques de la Grande Grèce, à partir du VIII^e siècle av. J.-C. ;

VILLE	PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE	HIVER
ROME	18°C	23°C	13°C	9°C
MILAN	18°C	23°C	13°C	9°C
NAPLES	18°C	23,6°C	17°C	11,5°C
TURIN	20°C	28°C	15°C	8°C
VENISE	11°C	24°C	12°C	3°C

- au centre, des peuples italiques, venus d'Europe centrale à l'âge du bronze, proches des Celtes : Osques, Sabins, Samnites, etc. ;
- la civilisation étrusque, non-indo-européenne, venue peut être d'Asie mineure ;
- au nord, des Celtes, arrivés plus tardivement de Bohême, occupent la plaine du Pô, appelée Gaule cisalpine.

Sous la République romaine, la limite nord de l'Italie s'arrête à la Gaule cisalpine, au niveau des fleuves Aesis - puis en -59 le Rubicon - et Macra.

En -42, la Cisalpine est réunie à l'Italie qui s'arrête désormais aux Alpes. Cette dernière limite est fixée

au trophée des Alpes mais est ensuite déplacée. Rome attribue ensuite la citoyenneté romaine à l'ensemble des Italiens, puis l'étend à tout l'Empire.

| Langue

L'italien est la langue officielle. C'est également la langue utilisée dans les affaires.

Outre l'utilisation de dialectes locaux dérivés de l'italien (vénitien, lombard, romagnol, sicilien, napolitain...), 12 patois sont officiellement reconnus :

- **Langues ou dialectes italiques** (dérivés du latin : ladin ou romanche (frontière avec les Grisons), sarde (Sardaigne), catalan (Sardaigne), occitan (Piémont et Li-

gurie), français (Val d'Aoste), frioulan (Frioul) ;

- Langues slaves : **slovène** (Vénétie julienne), **croate** (Molise) ;
- Autres langues : **allemand** (Haut-Adige), **grec** (Pouilles), **albanais** (Basilicate, Pouilles).

Le français occupe une place relativement bonne : deuxième langue étrangère enseignée après l'anglais. Il est parlé par l'intelligentsia, particulièrement par les plus de quarante ans.

| Transports

Transport aériens :

- Luxair
- Alitalia
- Lufthansa
- Ryanair
- ...

Transport autocars :

- Sales-Lentz

Transport ferroviaires :

- <http://www.voyages-sncf.com>

Réservation par Internet :

Quelques sites... non exhaustif... !

- <http://www.ryanair.lu>
- <http://www.ebookers.com>
- <http://www.luxair.lu>
- <http://www.lastminute.com>
- <http://www.monagence.com>
- <http://www.sales-lentz.lu>
- <http://www.promovols.com>
- <http://www.terravision.com>
- <http://www.venere.com>
- <http://www.voyages-sncf.com>

Si vous êtes en voiture, et que vous n'avez pas envie de perdre du temps à chercher un logement, arrêtez-vous sur l'autoroute au point d'information situé environ 10 km avant l'entrée des villes. Ils vous réserveront une chambre dans un établissement.

DECLIC

La Capitale, une histoire à rebondissement !

Selon la légende, Rome serait fondée sur le Palatin par Romulus en 753 avant Jésus-Christ. Elle connaîtra l'hégémonie étrusque entre 616 et 509 avant Jésus-Christ, avant de donner naissance à la République qui sera abolie en 27 avant Jésus-Christ.

Rome affrontera les Carthaginois au cours de trois guerres puniques qui verront la défaite d'Hannibal à Zama en 202 et la destruction de Carthage en 132 avant Jésus-Christ. Les Romains envahiront ensuite la Macédoine et le royaume des Séleucides qui s'étendait jusqu'à l'Indus, entre 197 et 168 avant Jésus-Christ. La ville connaîtra les guerres serviles entre 135 et 132 avant Jésus-Christ, la guerre contre Jugurtha, roi de Numidie, entre 111 et 105, une première guerre civile en 88, puis la dictature de Sylla entre 82 et 79, et enfin l'arrivée au pouvoir de César, au sein d'un triumvirat également composé de Crassus et Pompée, en 60 avant Jésus-Christ.

Garibaldi, rentré de son exil à New York, prendra la tête à Gênes d'une troupe formée de 1087 volontaires aux chemises rouges (expédition des Mille), le 5 mai 1860. Il débarquera à Marsala en Sicile, prendra Palerme puis Messine, et enfin Naples le 7 septembre, avec les troupes piémontaises envoyées par Cavour, revenu aux affaires en janvier 1860. Ces dernières avaient occupé les Marches et l'Ombrie (états du Pape), après avoir défait les troupes pontificales commandées par Lamoricière. L'Italie sera alors unifiée en dehors du Latium et de la Vénétie. Victor-Emmanuel, proclamé roi d'Italie le 27 avril 1861, fera adopter système constitutionnel (le statut albertino) instituant la monarchie parlementaire. La capitale sera transférée de Turin à Florence en 1864. Garibaldi, qui décidera seul d'envahir seul le reste des états pontificaux en 1862, sera arrêté le 26 août par l'armée italienne à la bataille de l'Aspromonte, en Calabre, où il sera blessé.

L'Italie signera un traité avec la Prusse en avril 1866, par lequel elle s'engageait derrière Bismarck dans la guerre contre l'Autriche. L'armée italienne sera battue à Custoza tandis que l'Autriche sera défaite le 3 juillet par la Prusse à Sadowa. Le traité de paix accordera la Vénétie à Napoléon III, sous condition de rétrocession à l'Italie, tandis que les régions de Trente et de Trieste resteront autrichiennes. Garibaldi, qui tentera de prendre Rome en octobre 1867, sera sévèrement battu par le corps expéditionnaire français commandé par le Général du Failly, le 3 novembre à Mentana. Les Italiens reprendront l'offensive et pénétreront dans Rome le 20 septembre 1870 par la Porta Pia, après le retrait des troupes françaises vaincues à Sedan. Rome deviendra officiellement capitale de l'Italie le 1er juillet 1871.

Le Parlement italien approuvera en mai 1871 la « loi des garanties » accordées au Pape dans son Etat. Pie IX (1846-1878), Léon XIII (1878-1903) et Pie X (1903-1914), qui refuseront cette décision, se considéreront comme prisonniers.



DATES IMPORTANTES DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

- 1915-1918:** l'Italie participe à la première guerre mondiale aux côtés des alliés.
- 1922-1943:** Mussolini instaure un régime fasciste
- 1940:** l'Italie entre en guerre aux côtés de l'Allemagne nazie
- 1945:** Mussolini est arrêté et fusillé.
- 1978:** assassinat de l'ancien président du Conseil Aldo Moro par les Brigades rouges.
- 1980:** un attentat, perpétré par l'extrême-droite fait 84 morts dans la gare de Bologne.
- Mai 1992:** assassinat du juge anti-mafia Giovanni Falcone.
- Avril 1993:** la loi électorale est modifiée par référendum. Une part de scrutin majoritaire est introduite pour mettre un terme à l'instabilité gouvernementale.
- 1994:** Victoire aux élections législatives de la coalition de droite dirigée par Silvio Berlusconi. Elle regroupe son parti Forza Italia, la Ligue du Nord d'Umberto Bossi et les néo-fascistes d'Alliance Nationale, dirigés par Gianfranco Fini. Umberto Bossi fera éclater la coalition quelques mois plus tard.
- Mars 2002:** assassinat de Marco Biagi, conseiller au ministère du travail, revendiqué par Les « Brigades Rouges pour la constitution du Parti communiste combattant ».
- Avril 2002:** la première grève générale depuis 20 ans, déclenchée pour protester contre les réformes sociales du gouvernement Berlusconi, notamment l'assouplissement des règles de licenciement, paralyse l'Italie avec 13 millions de grévistes
- Janvier 2003:** aux côtés des chefs d'Etat de huit pays européens (Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Hongrie, Pologne, Portugal, République tchèque et Slovaquie) l'Italie apporte son soutien à Washington qui plaide pour une intervention militaire en Irak.
- Septembre 2003:** une panne générale d'électricité paralyse tout le pays pendant plusieurs heures. L'Italie importe 20% de sa consommation d'électricité.
- Novembre 2003:** 18 soldats italiens sont tués dans un attentat à la voiture piégée contre une base militaire à Nassiriyah (sud de l'Irak).
- Avril 2006:** courte victoire de la coalition de centre gauche, l'Unione, dirigée par Romano Prodi, face à la Maison des Libertés de Silvio Berlusconi, à l'occasion des élections législatives. Arrestation de Bernardo Provenzano, le chef suprême de la mafia sicilienne, en cavale depuis 43 ans.
- Mai 2006:** élection de Giorgio Napolitano (Démocrates de gauche) à la présidence de la République. Le nouveau chef du gouvernement, Romano Prodi, annonce qu'il va proposer au Parlement le retrait des 2 500 soldats encore présents en Irak.

Hébergement

■ AUBERGES DE JEUNESSE

On en compte environ 105 en Italie. Elles sont, en principe, très bien tenues.

Par Internet :

- <http://www.ostellionline.org/>
- <http://www.hostels.com>

Par téléphone ou fax :

- en contactant directement l'Auberge jeunesse

Par courrier :

- en écrivant directement à l'Auberge Jeunesse

OIKOS

00128 Rome, Italie
Via Paolo Renzi 55

Tél. (+39) 06 - 508 19 72
Fax: (+39) 06 - 507 32 33

■ MAISONS D'ÉTUDIANTS

Une casa dello studente existe dans la plupart des grandes villes italiennes. Les repas peuvent être pris dans les cantines de l'université. Les prix pratiqués sont modiques. Pour plus de renseignements, s'adresser à :

Associazione Italiana Alberghi Per La Gioventù

via Cavour 44
I-00184 Roma

Tél. (+39) 06 - 487 11 52
Fax: (+39) 06 - 488 04 92
Email: info@ostellionline.org

■ LOGEMENT DANS LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Pour être hébergé dans les couvents, il n'est pas nécessaire de simuler la grande piété. L'essentiel est de se montrer respectueux. Toutefois, comme couple non marié, il vaut mieux s'abstenir. Le logement est proposé soit dans des dortoirs, soit dans des chambres individuelles ou doubles. Il faudra compter avec le réveil aux aurores et un couvre-feu le soir. Deux points forts cependant : la tranquillité et la propreté.

QUELQUES PROVERBES

La mère aime tendrement et le père sagement
« *La madre gradisce teneramente e il padre prudentemente* »

Il faut espérer puisqu'il faut vivre
« *bisogna sperare poiché bisogna vivere* »

Chercher le poil dans l'oeuf
« *Cercare il pelo nell'uovo* »

Qui vit d'espoir meurt de désir
« *chi viveve d'esperanza muore di desiderio* »

Chez soi, chacun est roi
« *A casa sua ciascuno è re* »

■ LES BED & BREAKFAST

Il est possible de loger chez l'habitant grâce à l'organisme « Bed & Breakfast Italia » qui propose 1 000 appartements ou maisons à travers l'Italie et permet d'obtenir une chambre simple pour deux nuits aussi bien qu'un appartement pour 6, pendant un mois. On peut s'adresser directement au central de réservation de Bed & BreakfastItalia à Rome :

Palazzo Sforza Cesarini

corso Vittorio Emanuele II 284
I-00186 Rome

Tél. (+39) 06 - 687 86 18
Fax : (+39) 06 - 687 86 19

Possibilité de réserver en ligne :
<http://www.bbitalia.it>

■ LOCATION D'APPARTEMENTS ET DE MAISONS

La location est l'une des solutions pratiques et économiques de l'hébergement en Italie, à condition de rester plusieurs jours.

Italie Loc'Appart :

<http://www.destinationslocappart.com>

Permanence téléphonique assurée du lundi au vendredi de 14 h à 19 h. Réceptions uniquement sur rendez-vous. Agence proposant la location d'appartements pour un minimum de trois nuits à partir du jour d'arrivée de votre choix.

Casa d'Arno :

Location d'appartements, de gîtes ruraux, de palazzi, simples ou luxueux, au calme à la campagne, dans les

villes d'art, près de la mer ou des lacs. Des chambres de qualité, toutes choisies avec soin, vous sont également proposées pour un court séjour ou des circuits. Accueil et conseils par une Italienne qui connaît parfaitement son pays et pour cela, il est préférable de téléphoner pour prendre rendez-vous. Possibilité de réserver une location de voiture, un transfert de l'aéroport et des visites guidées sur mesure. Pour d'autres destinations en Italie, brochures sur simple demande. Internet : www.casadarno.com.

Far Voyages. Internet :

<http://www.locatissimo.com>

M. : Bourse ou Grands Boulevards. Propose un service de location à la campagne dans les « Agriturismi », fermes restaurées dans le respect des structures originelles, simples ou luxueuses. Des appartements et résidences autour des grands lacs. Catalogue gratuit sur simple demande.

■ CHAMBRES D'HÔTE ET GÎTES RURAUX

Du nord au sud de l'Italie, le tourisme rural est, comme en France, en pleine expansion. Se procurer la Guida Dell' Ospitalità rurale, Agriturismo e Vacanze verdi, auprès :

Agritourist

Corso Vittorio Emanuele II, 101
00 186 Roma

Tél. (+39) 06 - 685 22 45
Fax : (+39) 06 - 685 24 24

<http://www.agritourist.it>

■ CAMPINGS

Il est courant de payer autour de 30-35 € pour deux avec une petite

tente et une voiture en haute saison. Douche chaude la plupart du temps payante. Si vous êtes avec des enfants, il existe un tarif « special bambini » pour les moins de 12 ans. En cherchant bien, on trouve encore des campings (2 étoiles ou l'équivalent) pratiquant des prix raisonnables, autour de 16-18 € pour deux en haute saison. Certains campings disposent d'une piscine (prévoir un bonnet de bain, c'est souvent exigé). Vous pourrez vous procurer la liste complète des terrains de camping éditée par le Touring Club Italien, Campeggi in Italia, dans des librairies sur place. Voir aussi la :

<http://www.camping.com>
<http://www.camping-italy.net>

Le camping sauvage est déconseillé partout.

■ PENSIONS

Il n'est pas obligatoire d'y prendre ses repas ni même d'y rester un minimum de nuits. Ces pensions, appelées pensione ou locanda, sont parfois plus abordables et plus familiales que les hôtels. Théoriquement, elles sont contrôlées par l'office du tourisme et donc correctes, mais en haute saison, dans les centres touristiques, il arrive que les habitants transforment leur maison en pension temporaire. Le prix dépend alors de la loi de l'offre et de la demande. Il n'y a aucun recours en cas de contestation.

■ HÔTELS

Ils sont classés en 5 catégories (L pour luxe et de 5 étoiles à 1 étoile pour les plus simples). Cette classification est très surfaite par rapport à

LES ÉVÉNEMENTS 2007 EN ITALIE

Indoamerica à Milan du 17 février 2006
au 29 janvier 2007

Turner et les Impressionnistes à Brescia du 28 octobre 2006
au 25 mars 2007

Foire de Saint-Ours à Aoste du 30 au 31 janvier 2007

Carnaval d'Ivrea (Piémont) du 17 au 20 février 2007

Carnevale Ambrosiano à Milan du 22 au 24 février 2007

Festival de la chanson italienne à San Remo du 27 février
au 3 mars 2007

Cioccolato (Fête du chocolat) à Turin du 2 au 11 mars 2007

Venere Elettrica (Vénus électrique) à Pérouse du 8 au 10 mars 2007

Course cycliste Milan à San Remo le 24 mars 2007

celle dont on a l'habitude au Luxembourg. De plus, les prix sont élevés, pour un confort et un service souvent discutables. Dans certains établissements de villes non touristiques, des tarifs réduits sont pratiqués pendant le week-end. Il faut demander en arrivant la *lista degli alberghi à l'office du tourisme*.

Emploi

■ LA RÉMUNÉRATION

La rémunération est déterminée par les conventions collectives sur une base mensuelle fixe pour les cadres, les employés et, uniquement dans certains secteurs, les ouvriers. La plupart des ouvriers sont rétribués pour les heures effectivement effectuées et les montants mensuels établis par la convention collective sont, par conséquent, fractionnés en heures. La rémunération peut être en fait fractionnée en rémunération journalière ou horaire, en utilisant des coefficients définis par la convention collective. On a également recours au fractionnement pour quantifier les rétributions relatives à un travail mensuel partiel, aux heures supplémentaires et aux indemnités particulières.

■ SALAIRE MINIMUM

La loi ne fixe pas de salaire minimum garanti. Le salaire minimum est défini par les conventions collectives pour chaque domaine d'activité professionnelle et il en existe deux types :

le salaire dérivant de la convention collective nationale et celui dérivant des accords collectifs syndicaux provinciaux.

■ OBLIGATIONS DES EMPLOYEURS

Dans le secteur public comme dans le secteur privé, les employeurs ont l'obligation de respecter certains quotas d'embauche de travailleurs handicapés : 7 % des salariés, s'ils emploient plus de 50 personnes ; deux travailleurs, s'ils emploient de 36 à 50 salariés ; un travailleur, s'ils emploient de 15 à 35 salariés.

Les employeurs concernés par cette obligation doivent présenter un document d'information et une demande d'embauche au bureau compétent. Des sanctions administratives sont prévues pour les employeurs qui ne satisfont pas à cette obligation. En outre, si elles entendent participer aux appels d'offres lancés par le secteur public ou instaurer des rapports de convention ou de concession avec les administrations de l'État, les entreprises, publiques ou privées, doivent prouver qu'elles sont en règle avec la réglementation en matière de droit au travail des personnes handicapées.

Afin de favoriser l'insertion dans le monde du travail des personnes handicapées, les services compétents peuvent conclure avec les employeurs des conventions ad hoc et ils peuvent concéder aux employeurs privés des facilités en vue de ces embauches, notamment : fiscalisation totale ou

partielle des contributions sociales relatives aux travailleurs handicapés embauchés, pour une période maximale allant de cinq à huit ans ; remboursement partiel des dépenses nécessaires pour l'adaptation du lieu de travail, pour le recours au télétravail, pour la suppression des barrières architecturales.

■ LE SYSTÈME ÉDUCATIF

Ces dernières années, le système scolaire italien a subi de profonds changements afin d'uniformiser les principes les plus justes qui correspondent le mieux à la réalité du moment, compte tenu également de l'appartenance à la Communauté européenne.

Le gouvernement présente un système national d'enseignement et de formation visant à :

- garantir à tous des opportunités égales et un parcours personnalisé permettant d'atteindre un niveau culturel élevé, de développer des capacités et compétences adéquates pour l'insertion sociale et professionnelle ;
- promouvoir l'acquisition d'une formation spirituelle et morale des jeunes générations, également inspirée des principes de la Constitution ;
- garantir aux jeunes des opportunités d'éducation et de formation égales par le biais du droit-devoir d'enseignement et de formation pendant au moins douze ans ;
- encourager les choix éducatifs des familles ;
- promouvoir l'apprentissage tout au long du cycle de vie ;
- valoriser pleinement l'autonomie de l'école ;
- remotiver et valoriser les enseignants de toute catégorie et de tout degré.

Le nouveau système éducatif d'enseignement et de formation introduit par la réforme Moratti, se compose de l'école maternelle (durée 3 ans), d'un premier cycle comprenant **l'école primaire** (durée 5 ans) et **l'école secondaire de premier degré**, et d'un second cycle comprenant le système des **lycées** (durée 5 ans) et celui de **l'enseignement et de la formation professionnels** (durée minimum 3 ans).

JOURS FÉRIÉS EN ITALIE

1^{er} janvier	Nouvel an (Capodanno)
6 janvier	Épiphanie (Epifania) - varie selon les années
Dimanche et Lundi de Pâques (Pasqua)	
25 avril	Fête de la Libération (Liberazione 1945)
1^{er} mai	Fête du Travail (Festa del Lavoro)
2 juin	Fête de la République (Festa della Repubblica)
15 août	Assomption (Assunzione ou Ferragosto)
1^{er} novembre	Toussaint (Tutti i santi)
8 décembre	Immaculée Conception (Immacolata)
25 décembre	Noël (Natale)
26 décembre	Saint-Étienne (Santo Stefano)

La fête du 15 août est très suivie et de nombreux établissements ferment leurs portes le 14.

Cuisine italienne

La cuisine italienne est caractérisée par une importante variété des produits utilisés ainsi que par une grande diversité régionale.

C'est un élément important de la manière de vivre des Italiens et qui reflète surtout la culture rurale.

Un menu italien traditionnel se compose généralement comme suit :

- **antipasto** (hors-d'œuvre)
- **primo** (entrée chaude), soit :
 - > **pâtes** sous toutes leurs formes, longues (le standard est le spaghetti, avec des dérivés de

grosseur variable portant différents noms) ou courtes (le standard est alors le penne ou le rigatoni) ;

- > **riz** (cuisiné en risotto) ;
 - > **gnocchi** (petites boulettes de pomme de terre ou de semoule de blé) ;
 - > **polenta** (farine de maïs) ;
 - > **potages** (différents types de pâtes, farcies ou non, cuites dans un bouillon), ou minestrone
- **secondo** (plat de résistance, de viande ou de poisson), servi avec ou non un contorno (garniture)
 - **fromage**
 - **dessert**

NUMÉROS D'URGENCE

- 118** urgence sanitaire
- 115** service d'incendie
- 11** danger public
- 112** en cas d'accident, d'agression

Adresses utiles



Les Ambassades et Consulats d'Italie au Luxembourg

Ambassade au Luxembourg

Ambassadeur Mr Roberto Bettarini
5-7, rue Marie-Adélaïde
L-2128 Luxembourg
Tél. : (+352) 44 36 44-1
Fax : (+352) 45 55 23
E-mail : ambasciata.lussemburgo@esteri.it

Horaires d'ouverture des bureaux :
8h30-13h00 et 14h00-16h45 (lun/ven)

Consulat à Esch-sur-Alzette

145, rue de l'Alzette
L-4011 ESCH-SUR-ALZETTE
Tél. (+352) 53 00 51
Fax : (+352) 54 69 42
E-mail : consolato@pt.lu

Heure d'ouverture de 9h00 à 12h30 (lun/ven), ainsi que le jeudi après-midi de 14h00 à 16h30

Sources :

- Ambassades et consulats d'Italie
- Eurodesk
- Maison des français à l'étranger
- L'Express
- Le Guide du Routard
- Linternaute
- <http://www.touriste.com>
- <http://www.dolomiti.com>
- <http://www.wikipedia.org>



L'Italie

Les Cahiers du CIJ	Secteur F	Europe/International
	F.3. Pays européens	11. L'Italie

**Errata / Changements /
Suggestions d'amélioration**

Nom : _____

Date : __ / __ / __

**Errata / Changements /
Suggestions d'amélioration**

Nom : _____

Date : __ / __ / __

**Errata / Changements /
Suggestions d'amélioration**

Nom : _____

Date : __ / __ / __

**Errata / Changements /
Suggestions d'amélioration**

Nom : _____

Date : __ / __ / __
